



Conseil économique et social

Distr. limitée
15 février 2019
Français
Original : anglais

Commission du développement social

Cinquante-septième session

11-21 février 2019

Point 6 de l'ordre du jour

Adoption du rapport de la Commission sur les travaux de sa cinquante-septième session

Projet de rapport

Rapporteur : M. Fabrício Araújo Prado (Brésil)

Organisation de la session

A. Ouverture et durée de la session

1. La Commission du développement social a tenu sa cinquante-septième session au Siège de l'Organisation des Nations Unies le 7 février 2018 et du 11 au 21 février 2019. Elle a tenu [] séances [(1^{re} à [] séance)].

B. Participation

2. Les représentants de [] États membres de la Commission ont participé à la session. Étaient également présents des observateurs d'autres États Membres de l'Organisation des Nations Unies, d'États non membres et d'organisations intergouvernementales ainsi que des représentants d'organismes des Nations Unies et d'organisations non gouvernementales. La liste des participants a été publiée sous la cote [E/CN.5/2019/INF/1](#).

C. Élection du Bureau

3. Dans sa décision 2002/210, le Conseil économique et social a décidé que la Commission, aussitôt après la clôture d'une session ordinaire, tiendrait la première séance de la session ordinaire suivante aux seules fins d'élire le nouveau Président ou la nouvelle Présidente et les autres membres du Bureau.

4. À sa 1^{re} séance, le 7 février 2018, la Commission a élu par acclamation Sama Salim Poules Poules (Iraq) à la vice-présidence de sa cinquante-septième session.



5. À sa 2^e séance, le 11 février 2019, la Commission a élu par acclamation Cheikh Niang (Sénégal) à la présidence de sa cinquante-septième session.

6. À la même séance, la Commission a élu par acclamation Carolina Popovici (République de Moldova), Helene Inga Stankiewicz Von Ernst (Islande) et Fabrício Araújo Prado (Brésil) à la vice-présidence de sa cinquante-septième session.

7. À la même séance également, la Commission a nommé l'un de ses vice-présidents, Fabrício Araújo Prado (Brésil), Rapporteur de sa cinquante-septième session.

8. À la cinquante-septième session, la composition du Bureau s'établissait comme suit :

Président :

Cheikh Niang (Sénégal)

Vice-Présidentes :

Sama Salem Poules Poules (Iraq)

Carolina Popovici (République de Moldova)

Helene Inga Stankiewicz Von Ernst (Islande)

Vice-Président et Rapporteur :

Fabrício Araújo Prado (Brésil)

D. Ordre du jour et organisation des travaux

9. À sa 2^e séance, le 11 février 2019, la Commission a adopté son ordre du jour provisoire, tel qu'il figurait dans les documents [E/CN.5/2019/1](#) et [E/CN.5/2019/1/Corr.1](#) et qu'il est reproduit ci-après :

1. Élection du Bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation.
3. Suite donnée au Sommet mondial pour le développement social et à la vingt-quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale :
 - a) Thème prioritaire : lutter contre les inégalités et les obstacles à l'inclusion sociale au moyen des politiques budgétaires et salariales et des politiques de protection sociale ;
 - b) Examen des plans et programmes d'action des organismes des Nations Unies concernant la situation de certains groupes sociaux :
 - i) Programme d'action mondial concernant les personnes handicapées ;
 - ii) Règles pour l'égalisation des chances des handicapés ;
 - iii) Programme d'action mondial pour la jeunesse ;
 - iv) Plan d'action international de Madrid de 2002 sur le vieillissement ;
 - v) Questions, orientations et programmes relatifs à la famille ;
 - c) Questions nouvelles : réduire les inégalités en donnant des moyens d'agir aux personnes touchées par des catastrophes naturelles ou anthropiques : tenir compte des conséquences particulières qu'ont ces catastrophes pour les personnes handicapées, les personnes âgées et les jeunes.

4. Questions relatives au programme et questions diverses :
 - a) Projet de plan-programme pour 2020 ;
 - b) Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social.
 5. Ordre du jour provisoire de la cinquante-huitième session de la Commission.
 6. Adoption du rapport de la Commission sur les travaux de sa cinquante-septième session.
10. À la même séance, la Commission a approuvé l'organisation de ses travaux telle que définie à l'annexe I du document [E/CN.5/2019/1](#) et [E/CN.5/2019/1/Corr.1](#).

E. Documentation

11. On trouvera dans l'annexe [] au présent rapport la liste des documents dont la Commission était saisie à sa cinquante-septième session.
-